

COMMUNIQUE DE PRESSE

Animation économique – Petit déjeuner économique de la Lomagne Gersoise Accompagner les entreprises pour mettre en œuvre le prélèvement à la source

Mercredi 7 novembre dernier, dans le cadre des animations de la pépinière d'entreprises de Lomagne, le Président de la Lomagne Gersoise, Jean-Louis Castell, a accueilli les représentants et collaborateurs de plusieurs entreprises du territoire venus s'informer sur les enjeux de la mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

François-Xavier Saurigny, administrateur des finances publiques adjoint et directeur du Pôle métiers à la DGFIP du Gers, et Murielle Bacqué-Montanel, expert-comptable auprès du Cabinet Gimbert, ont à cette occasion pu détailler les modalités de cette réforme qui s'appliquera à compter de janvier prochain à l'ensemble des salariés et de leurs employeurs. Ils ont su surtout répondre très concrètement aux nombreuses questions qui se posent sur ce sujet brûlant d'actualité.

Ces rendez-vous économiques de la Lomagne Gersoise permettent de traiter régulièrement des problématiques qui concernent les entreprises sur des thèmes variés.

